

DOMÈNE / FREYDIÈRES

Montée chronométrée

15 Septembre 2019



Credits photo: Malika@NosMondes

CHALLENGE des 1000 grimpeurs

Engagement : 8 € licenciés, 10€ non licenciés sur www.gmc38.fr. +2 € sur place (place de Stalingrad, Domène)



Epreuve accessible dès 15 ans,
H et F

Infos



Domène

Dossards et inscriptions **8h-9h**

Départ **9h15** Podiums **12h**

04 76 25 65 46
Le Vélodrome
38320 Eybens



GARAGE CHARLY
Boulevard de Grand Veyrier
33 de Veyrier - Eybens
04 76 24 61 36



Isère
L.C. Cyclisme Isère
www.isere.fr





REGLEMENT GRIMPEE CYCLISTE

DOMENE - FREYDIERES

Descriptif de la manifestation :

La Grimpée cycliste de Domène-Freydières est une course cycliste faisant partie du challenge des 1000 grimpeurs.

La distance de l'épreuve est de 12 kilomètres pour un dénivelé de 950 mètres.

Participants :

L'épreuve est ouverte à tous les concurrents nés en 2004 et plus.

Les mineurs doivent obligatoirement être en possession d'une licence FSGT, FFC, Ufolep ou FFtri.

A défaut, ils devront présenter une autorisation parentale, en plus du certificat médical.

Licences, certificats médicaux :

Conformément à l'article L231-3 du code du sport, pourront participer à l'épreuve :

- les concurrents titulaires d'une licence FSGT, FFC, Ufolep ou FFtri délivrée après remise d'un certificat médical,

- les concurrents titulaires d'une licence d'une autre fédération ainsi que les non licenciés, en possession le jour de l'épreuve d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition OU sport en compétition, datant de moins d'un an,**

Inscriptions, tarifs :

Les inscriptions peuvent se faire par :

* **voie postale jusqu'au 8 septembre :**

8 € - licencié, 10€ non licencié (le tampon de la Poste faisant foi),

* **par internet jusqu'au 13 septembre :**

8 € - licencié, 10€ non licencié (voir formulaire d'inscription sur le site www.gmc38.fr)

* **ou sur place le jour** de l'épreuve jusqu'à 15 minutes avant le départ des concurrents, à Domène : **licencié: 10€ - non licencié: 12 €**

Droits d'engagements : à l'ordre du GMC 38 EF

Aucun participant ne peut prétendre au remboursement de son engagement quel qu'en soit le motif.

Horaires :

Rassemblement et départ : devant la mairie place Stalingrad, jusqu'à la Place Amable MATUSSIERE, lieu du départ réel de la grimpée chronométrée.

La remise des prix aura lieu à partir de 11H30 sur la place de la mairie à Domène.

Dossards :

Une plaque de cadre sera remise à chaque concurrent, et devra être apposée sur le cintre de façon à pouvoir être vue

de l'avant. Celle-ci devra être restituée sur la ligne d'arrivée et servira de ticket pour le buffet d'arrivée.

Classement et récompenses :

Récompenses aux 3 premiers Scratch Hommes et Femmes ainsi qu'aux vainqueurs de chaque catégorie, sans cumul de lot. Trophée pour le gagnant de la grimpée.

Tirage au sort de dossards pour 5 lots.

Présence obligatoire pour retirer le lot.

Hommes :

- 19 ans	- 30 ans
- 40 ans	- 50 ans
- 60 ans	+ 60 ans

Femmes :

- 40 ans	40 ans et +
----------	-------------

Sécurité :

Les routes empruntées par la grimpée restent ouvertes à la circulation. Par conséquent, les concurrents doivent respecter le code de la route et notamment rouler sur la partie droite de la chaussée.

Les voitures suiveuses sont interdites, hormis celles de l'organisation.

Les cyclistes devront respecter le code de la route et les indications des signaleurs et motards encadrant l'épreuve.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, la responsabilité de l'organisateur est dérogée de tout accident ou incident.

Le port du casque à coque rigide est **obligatoire** durant l'épreuve.

Engagement des coureurs :

Tous les coureurs s'engagent à respecter le présent règlement sous peine de disqualification.

Un concurrent disqualifié ne peut prétendre au remboursement de son engagement.

Responsabilité de l'organisateur :

La responsabilité du Grenoble Métropole Cyclisme 38 Eybens Formation est engagée pour chaque concurrent, entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée **uniquement**.

Le Grenoble Métropole Cyclisme 38 Eybens Formation n'est pas responsable des vols, bris de matériel, dommages aux véhicules des concurrents (voitures, vélos).

Droit à l'image :

Chaque participant accepte sans condition ni contrepartie que les photos et vidéos prises lors de cette manifestation soient utilisées sur internet et dans les médias.

La signature sur le bulletin d'inscription atteste l'acceptation du présent règlement et engage personnellement la responsabilité du concurrent.



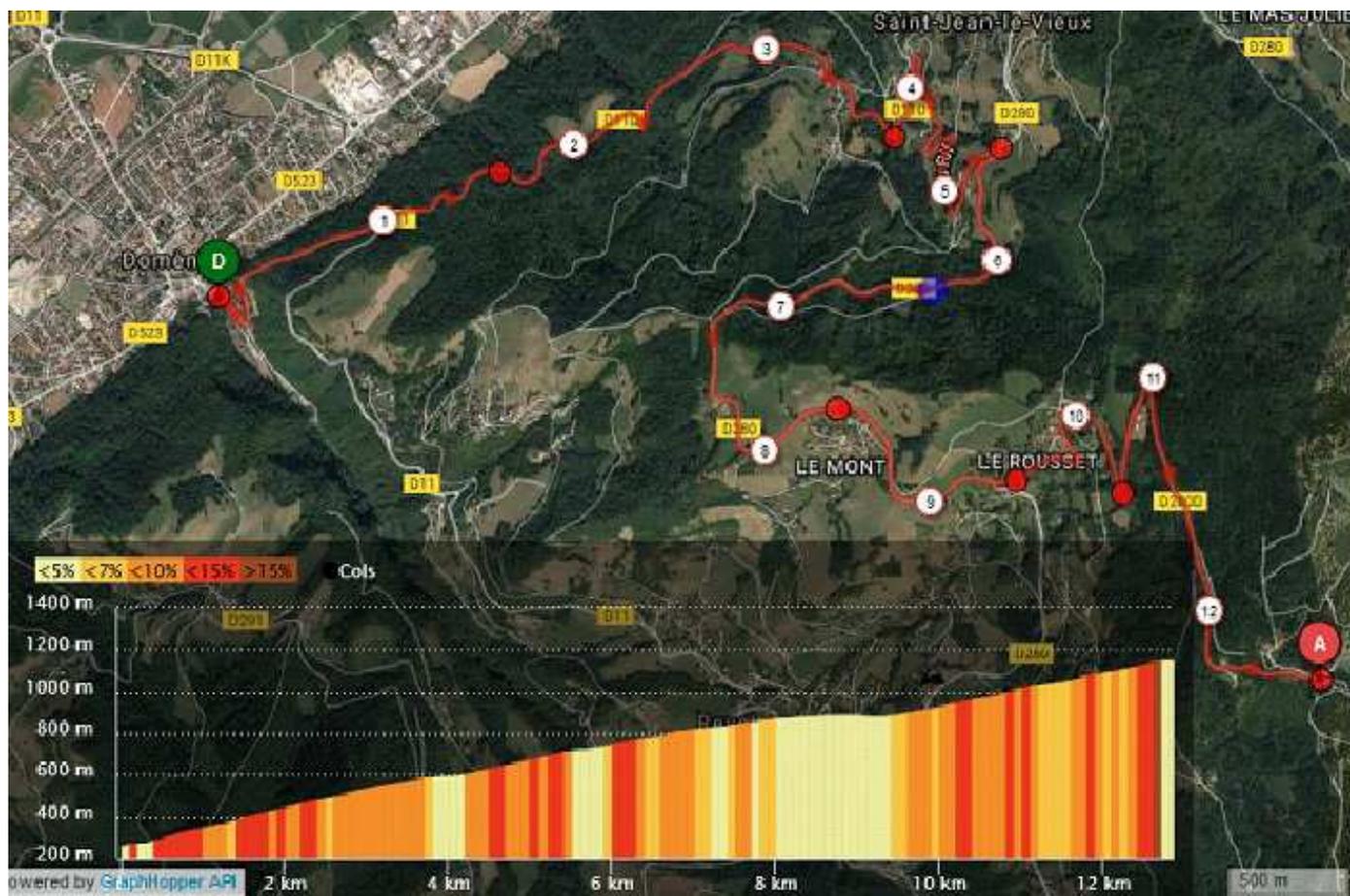
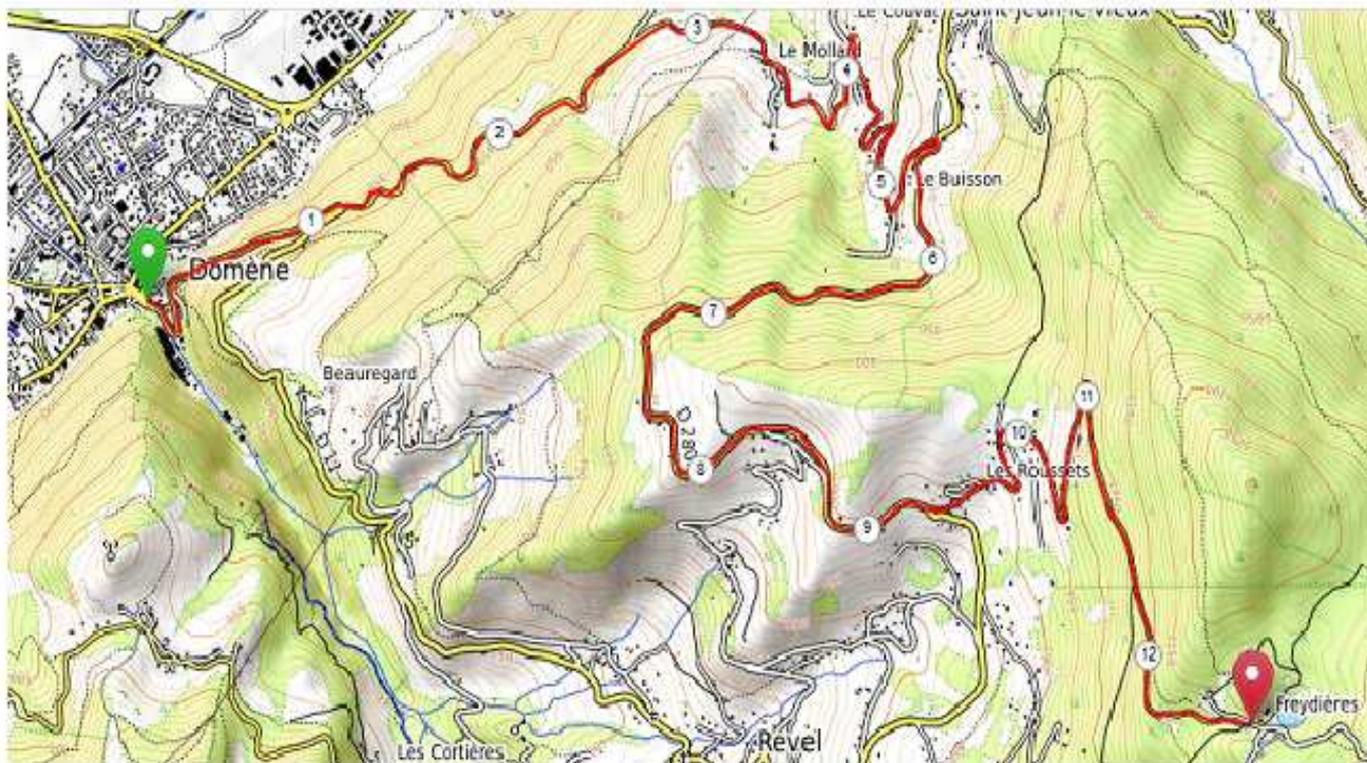
PARCOURS GRIMPEE CYCLISTE

DOMENE / FREYDIERES

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

↪ Distance : 12 Km

↗ Dénivelé : 950 Mètres





FICHE D'INSCRIPTION
GRIMPEE CYCLISTE DOMENE FREYDIERES
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

☞ A renvoyer à : **GMC 38-EF - Le Vélodrome - Avenue Maquis de l'Oisans - 38320 EYBENS**
gmcyclisme38@gmail.com

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Sexe : F / H (rayer la mention inutile)
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Club :
N° de licence : Fédération :
Email :

Pour les licenciés FFCT ainsi que les non licenciés, joindre un certificat médical de NON CONTRE INDICATION à la pratique du cyclisme.

Nom du contact et n° de téléphone en cas d'accident :
Lien avec le concurrent :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve* et l'accepte dans son intégralité et demande mon inscription.

Date :/...../2019

Signature :

* *Règlement d'épreuve consultable sur internet : www.gmc38.fr*



AUTORISATION PARENTALE
A remplir obligatoirement par un parent pour les mineurs

Nom de la manifestation : **GRIMPEE CYCLISTE DOMENE FREYDIERES**

Date de la manifestation : **15 SEPTEMBRE 2019**

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) : Père/mère/tuteur, (rayer les mentions inutiles)

autorise l'enfant (Nom, Prénom) :

- A participer à la manifestation visée ci-dessus, en acceptant le règlement de cette épreuve dans son intégralité et demande l'inscription de mon enfant,
- A recevoir les premiers secours en cas de besoin,
- A être transporté en cas d'accident,
- A être transféré à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

Fait le :/...../2019

Signature :